

1948...

« La situation présente multiplie et multipliera les occasions favorables à la pénétration du mot d'ordre de *contrôle ouvrier*. Ce mot d'ordre n'est pas une recette réformiste, mais un mot d'ordre anti-capitaliste de transition révolutionnaire que nous opposons à la *gestion ouvrière* préconisée par les sociaux démocrates pour lier les ouvriers à la défense de « leur » entreprise en régime capitaliste et aux « comités d'entreprise » actuels, organisations de collaboration de classe. Par leur composition, leurs statuts, leurs limitations de toutes sortes, les « comités d'entreprise » ne sont qu'une duperie et ne peuvent en aucun cas devenir des organes de contrôle ouvrier. Notre attitude à leur égard doit être avant tout de dénonciation.

Il convient de distinguer de la « gestion » qui ne peut être qu'une utopie ou une forme de collaboration de classes, le mot d'ordre de *remise en marche de l'usine par les grévistes* qui est essentiellement un moyen de pression très puissant sur le patronat, et qui peut préparer l'établissement du contrôle ouvrier dans l'entreprise. Par ce moyen, les brasseurs du Nord ont fait rapidement capituler le patronat ».

extrait d'un projet de rapport pour le IV^{ème} Congrès du PCI, section française de la IV^{ème} Internationale (1948)

LE CONTROLE OUVRIER

Les LIP ont trop appris par l'expérience ce que valent les promesses patronales ; demain, si le patronat et le gouvernement cèdent sur le non-licenciement et le non-démantèlement, une préoccupation sera à l'ordre du jour : celle de garantir ces conquêtes, d'empêcher que la direction ne reprenne d'une main ce qui a été cédé de l'autre.

« Rien ne sera plus jamais comme avant »,

c'est le refrain de la chanson de Lip. A condition de bien s'en donner les moyens.

Sur l'emploi tout d'abord, la revendication de départ, en imposant le droit de veto des travailleurs sur tout licenciement, toute mutation, toute compression d'effectifs.

Mais aussi sur d'autres choses qui ont été acquises au travers même de la lutte :

- les cadences par exemple, volontairement réduites au début du mouvement, il faudra imposer le droit de veto sur toute accélération,

- les chefs dont on a appris à se passer et à ne plus supporter l'arrogance, il faudra qu'ils aient une attitude correcte vis à vis du personnel, sinon celui-ci pourra bien montrer sa volonté d'en changer,

- le « secret commercial », prétexte commode des capitalistes pour dissimuler leurs substantiels revenus et leurs manœuvres anti-ouvrières, ne doit plus être toléré. Dans les négociations, on a refusé la diplomatie secrète et posé le magnétophone sur la table. La production, la vente, ont vu leur montant scrupuleusement relevé et affiché jour par jour. Que demain la direction de Lip publie ses comptes à son tour !

SUR QUELLES FORMES D'ORGANISATION DOIT S'APPUYER LE CONTROLE OUVRIER ?

Comment devraient s'organiser les travailleurs pour exercer leur contrôle sur la production et l'organisation du travail ? Posée ainsi, la question est largement abstraite ; on ne peut définir un schéma idéal en demandant à tous, en tous lieux, de s'y conformer. Il faut partir avant tout des formes d'organisation de la lutte elle-même :

- A l'EGF-Brest, à l'issue d'une grève victorieuse de 18 jours sur les effectifs, s'est posé le problème de garantir les acquis. Le Comité de Grève rassemblant syndiqués CGT et CFDT et non syndiqués avait dirigé la lutte. Après la

POUR PRESERVER LES ACQUIS DE LA LUTTE : CONTROLE OUVRIER

grève, il s'est maintenu et transformé en Comité de Contrôle de l'application de l'accord.

- De la même façon à l'INRA de Dijon, en mars 73, une grève de 4 jours fut dirigée par un Comité de Grève. L'assemblée générale après le conflit décida à l'unanimité de créer un comité de *vigilance*, issu du comité de grève.

- A Lip, il n'y a pas eu jusqu'ici de comité de grève. La grève est animée par les militants les plus actifs de la CGT, de la CFDT et du Comité d'Action. Ils rendent compte régulièrement devant l'assemblée générale souveraine. Des commissions mobilisent des centaines de travailleurs pour certaines tâches de la grève. Si la lutte de Lip est victorieuse, si le contrôle ouvrier est à l'ordre du jour, il devra sans doute partir de là. Délégués des syndicats et du CA, contrôlés par l'assemblée générale décisionnaire, assemblées de chaînes, en particuliers sur les cadences. Il serait hasardeux d'avancer des pronostics détaillés. Là encore, c'est de l'expérience des travailleurs que pourra naître l'organisation de leur contrôle.

DES EXPERIENCES ISOLEES DE CONTROLE OUVRIER PEUVENT-ELLES DURER ?

Le contrôle ouvrier, ce sont les travailleurs qui tiennent au patron un langage fort simple :

« Nous exigeons un droit de veto sur toutes vos décisions, mais en même temps nous refusons de prendre n'importe quelle responsabilité dans votre gestion. Un droit de veto parce que toutes vos décisions ont un impact sur notre existence et parce que nous ne vous donnons plus le droit de nous jeter à la rue, de réduire notre niveau de vie, de détruire notre santé par vos décisions ; et en même temps, nous refusons de prendre n'importe quelle responsabilité parce que ce n'est pas notre tâche de faire mieux fonctionner l'économie capitaliste. Nous prendrons des responsabilités quand nous serons au pouvoir. Nous prendrons les responsabilités de gestion quand nous serons en économie socialisée, mais, aussi longtemps que vous maintenez votre pouvoir, nous contestons et paralysons votre pouvoir, mais nous ne prenons aucune responsabilité ».

Aucun patron ne tolérera jamais cela de bon cœur, car cette logique s'oppose à la logique même du système capitaliste : la recherche du profit maximum.

C'est pourquoi la durée d'une expérience isolée de contrôle ouvrier dépend avant tout du rapport de force créé dans et hors de l'entreprise.

Il y a donc deux critères essentiels :

- le degré de mobilisation du personnel de l'usine, sa capacité à exercer directement son contrôle sur la production et l'organisation du travail, sans s'en remettre à la délégation de pouvoir permanente (plus ou moins contrôlée) des « spécialistes » syndicaux,

- le rapport de force général entre la classe ouvrière et la bourgeoisie, le contexte politique et social.

EGF BREST(Nov 71)

Le comité de contrôle, mis en place après la grève se fixa pour tâche de contrôler toute une série d'aspects de l'activité de l'entreprise :

- surveillance du plan de charge, afin que les effectifs ne restent pas stationnaires devant l'augmentation continue des tâches. Pour éviter que la direction ne triche sur le temps d'intervention chez les abonnés.

- contrôle des cadences, chaque secteur déterminant ses propres temps et le nombre acceptable d'interventions quotidiennes.

- contrôle des heures supplémentaires, les comités vérifiant si les heures supplémentaires sont justifiées

Ceci dit, il est clair que si ces expériences ne s'étendent pas dans le cadre d'une montée générale des luttes sociales, elles resteront éphémères. Sinon, elles tendront à être récupérées et dénaturées par le patronat qui cherchera à en faire des organes de co-gestion ; ou bien, la mobilisation des travailleurs de l'entreprise une fois retombée, elles tendront à déprimer (seuls les militants les plus dévoués ou les responsables syndicaux continuant à exercer ce contrôle, sans rapport de force suffisant et sans contrôle réel de la base).

A Brest, après plusieurs mois d'existence du comité de contrôle, ce sont les travailleurs eux-mêmes, pour ces raisons, qui ont décidé de l'arrêter.

Mais demain, l'expérience acquise au travers de ce contrôle, la capacité des travailleurs à s'organiser pour l'exercer ne disparaîtront pas pour autant. Elles pourront se manifester à nouveau lors de nouvelles luttes.



LES SERVICES PUBLICS AU SERVICE DE LA LUTTE : « CONTROLER TOUT CE QUI PEUT AIDER LIP OU LUI NUIRE »

A travers le soutien à la grève de Lip s'est dessinée quelque chose qui allait beaucoup plus loin qu'un vague sentiment de solidarité humanitaire. A Besançon, des milliers de personnes ont proposé mille initiatives de solidarité, s'inspirant dans la forme même de leur soutien — des leçons de Lip. Entre Lip, Kelton, la Rhodia, les communaux, s'est soudée l'unité de la classe ouvrière bizontine : tous pour Lip, Lip pour tous !

Mais ce qui s'est trouvé posé à travers le soutien, y compris à travers le soutien national, c'est la nécessité d'un contrôle des travailleurs, en particulier des services publics, sur leur propre outil de travail.

Le contrôle sur l'information

Dans la bataille que mènent les Lip, le rôle de l'information est décisif. A plusieurs reprises, la presse, la radio ont systématiquement déformé les faits ou gardé le silence sur ce qui se passait réellement à Besançon. C'est pourquoi le contrôle sur l'information n'a pas été une exigence abstraite, à plusieurs reprises le problème a été posé dans les faits.

- Les typographes du « Parisien Libéré », feuille anti-ouvrière bien connue, ont fait deux heures de grève pour imposer la parution dans ce journal d'un communiqué inter-syndical sur Lip.

- Après le tabassage par les gendarmes des journalistes de l'AFP, l'intersyndicale des journalistes de l'ORTF a lancé une menace précise, invitant tous les journalistes « à ignorer toute information en provenance des représentants régionaux des pouvoirs

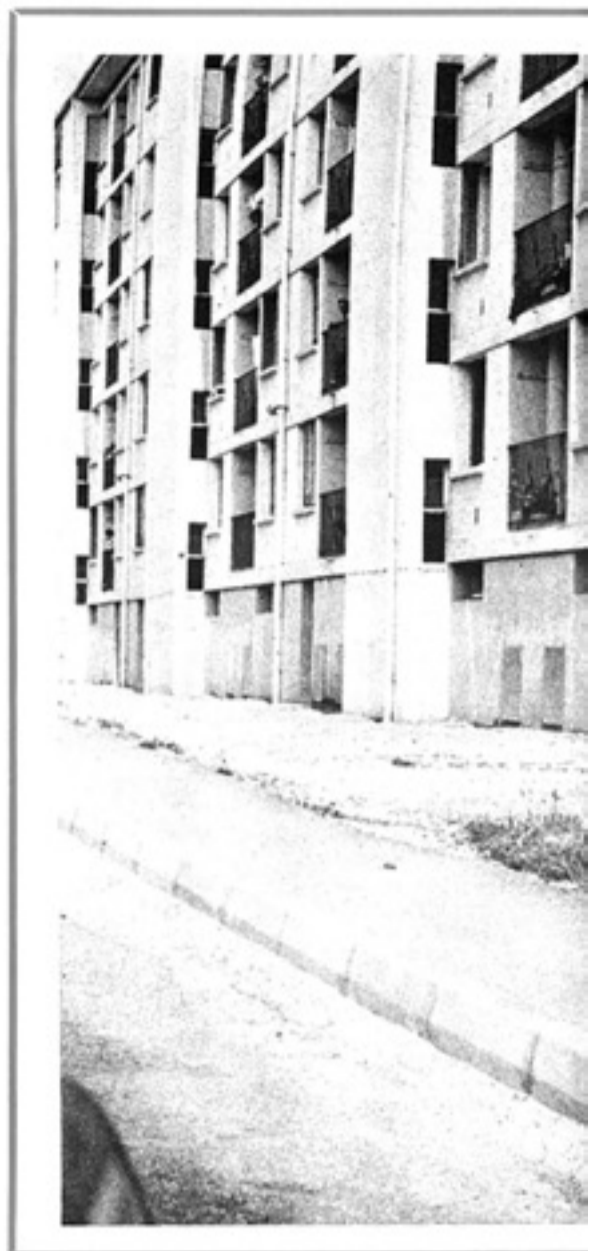
Comment contrôler les acquis d'une lutte sur les effectifs

par les circonstances vu le caractère particulier de la profession, ou sont provoquées par la direction.

- contrôle de l'embauchage, et des mutations dans tous les postes laissés vacants. Le comité surveille la régularité et la rapidité de l'opération.

- lutte contre la sous-traitance en contrebande, pour éviter que des travaux importants soient confiés à des entreprises privées sous couvert de manque d'effectifs.

- vérification des prix, le comité répond aux demandes de renseignements des comités de locataires des HLM : montant réel des consommations de gaz et de chauffage par EGF



publics et de l'échelon central du ministère de l'Intérieur et de la Défense Nationale concernant l'affaire Lip », tant que ces sévices n'auraient pas été officiellement désavoués.

- Cette exigence s'est affirmée à nouveau lors de la grève de 24 heures qui s'est déroulée à l'ORTF le 23 août. Mais, à cette occasion, se sont manifestées deux manières de l'affirmer : les directions syndicales se sont contentées de dire que le personnel de l'Office était prêt à réaliser une émission sur Lip, y compris le jour de la grève, Maire et Ségué demandant « la parole aux syndicats ». Démarches sans lendemain et sans effet ; la Taupé Rouge ORTF, elle, proposa non de quémander mais d'imposer, pendant la grève de 24 heures, un contrôle sur l'information, en donnant à cette occasion la parole aux ouvriers de Lip : « dès jeudi matin, notre rôle, c'est de ne pas nous contenter des indispensables piquets de grève. C'est :

- * exiger une assemblée générale
- * transformer notre grève en GREVE ACTIVE : pour que les travailleurs de Lip puissent s'exprimer sur les antennes de l'ORTF en précisant le sens de leur action
- * faire grève sur NOS PROPRES REVENDICATIONS :

Non au démantèlement
Défense de l'emploi ».

- Cette exigence de contrôle sur l'information, on l'a retrouvée tout récemment à Rouen : l'imprimerie IMRO étant en grève, les typos de Paris-Normandie ont exigé la parution d'un communiqué inter-syndical, faute de quoi ils refusaient de faire paraître le journal.

Le soutien des PTT

Les employés des PTT de la région ont distribué en priorité, gratuitement, le matériel de solidarité édité par les travailleurs de Lip et en particulier le bulletin LIP-UNITE édité à 30 000 exemplaires. Ils agissaient ainsi pour aider une grève, tout comme les postiers parisiens l'avaient fait pendant la dernière grève de Renault en bloquant et en retardant volontairement l'arrivée des lettres fielleuses que le directeur Dreyfus envoya tout au long du conflit à son personnel.

La Sécurité Sociale : priorité aux Lip

Pendant des semaines, les employés de la Sécurité Sociale de Besançon ont manifesté leur solidarité en faisant passer en premier les dossiers médicaux des Lip. On a même vu certains pharmaciens ne faire payer aux Lip que ce que la Sécurité Sociale ne remboursait pas. Aujourd'hui,



LIP : C'EST LA CONDAMNATION VIVANTE DU CAPITALISME

Beaucoup de ceux qui sont allés visiter l'usine de Besançon s'attendaient à trouver des « super-men », experts en formation politique et syndicale. Ils ont été stupéfaits de voir... des travailleurs comme les autres, simplement décidés à défendre leurs intérêts jusqu'au bout.

Avant la grève, une partie d'entre eux ne s'occupait pas de politique, ou même votait UDR. C'est à travers leur lutte que la plupart a pris conscience qu'ils avaient en face d'eux non seulement le trust Ebauches-SA, mais aussi le patronat et le gouvernement. Les uns après les autres, Charbonnel, Ceyrac et tous les ténors de la bourgeoisie se sont succédés pour expliquer que plusieurs centaines de licenciements à Lip étaient une chose « naturelle », inévitable. Et que ne pas vouloir le comprendre c'était faire preuve d'« infantilisme » (sic). Messmer, premier ministre et ancien légionnaire, a revendiqué publiquement la responsabilité personnelle de l'intervention des flics, le 14 août.

Après des mois et des mois de lutte, une question s'est faite de plus en plus pressante dans les rangs du personnel : comment faire pour se débarrasser de ce système qui juge « infantile » la légitime exigence de garder un emploi ? Comment instaurer une société où dans toutes les usines et dans tous les domaines ce soient les travailleurs eux-mêmes qui s'organisent et prennent leurs affaires en mains, comme cela se fait à Lip à travers la lutte ?

La réponse à ces questions ne peut être donnée ni à Lip, ni à Besançon seulement.

le gouvernement a pris l'odieuse décision de leur retirer le droit à la Sécurité Sociale sous prétexte qu'ils ne s'étaient pas inscrits au chômage. Les employés débattent à présent de la riposte.

SNCF : aider la marche

Après l'intervention des flics à Lip, les cheminots se sont trouvés à l'avant-garde de la solidarité. Ils ont montré aussi leur volonté de lutter sur leurs propres revendications. Rouge avançait des propositions pour les cheminots afin de tirer les leçons de Lip et de les aider à vaincre :

« la lutte doit viser l'efficacité et s'en donner les moyens : pendant la grève, les trains jaunes ne circulent pas. Les grévistes contrôlent postes d'aiguillage, signalisation, fermeture des triages. Seuls circulent les trains décidés par les travailleurs ; si la grève tombe par exemple le 29, jour de la marche sur

Besançon, les cheminots en lutte peuvent très bien « programmer » des transports gratuits de solidarité. Cela nécessite organisation et coordination de tous les centres ». Propositions défendues par Rouge N° 220 et reprises dans les Taupes Rouges SNCF.

EN FINIR

A la tribune du Palais des Sports, Georges Ségué a fait des effets de voix en déclarant que les luttes ouvrières actuelles, le développement d'un mouvement de masse pouvaient hâter l'heure d'un changement politique. Que cette fois-ci, si Mai 68 recommençait, on tiendrait jusqu'au bout...

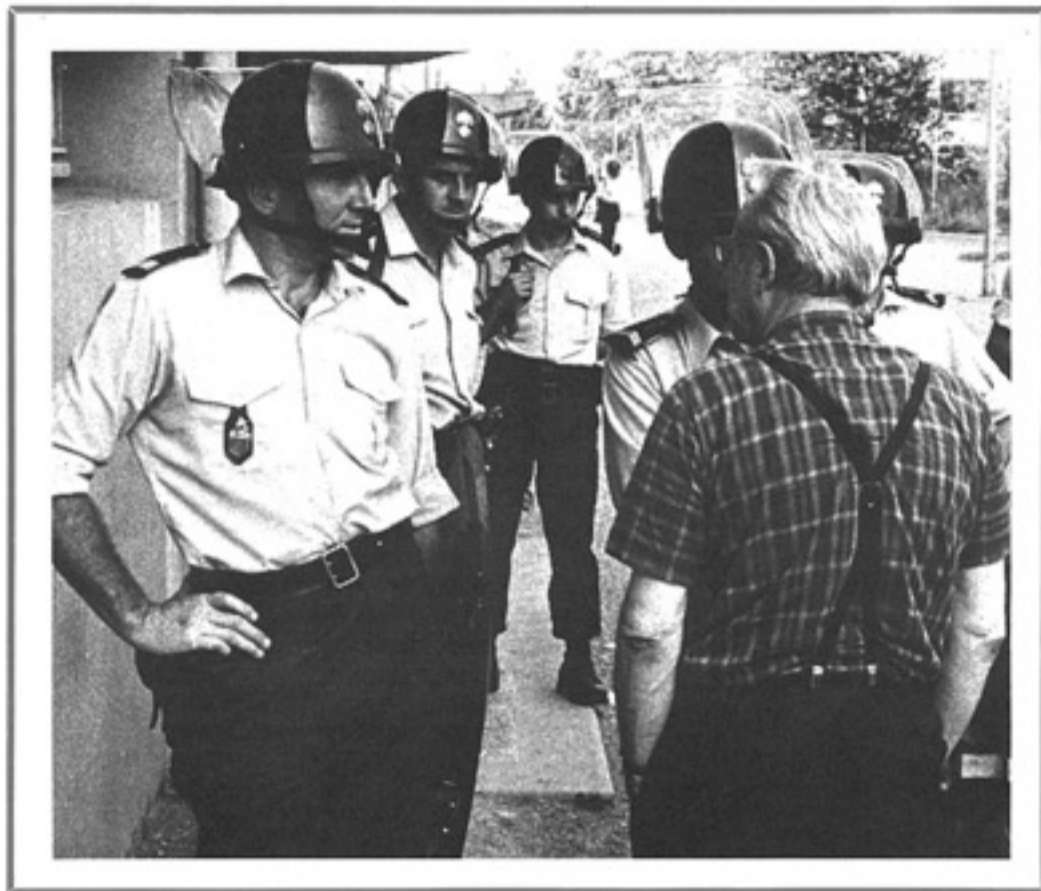
Bonne idée. Il est clair que la mobilisation des masses est le meilleur atout si l'on veut changer quelque chose ; mais justement, cette mobilisation de masse, ça se construit, ça s'organise. Qu'ont fait les dirigeants confédéraux pour ça à l'occasion de la lutte de Lip ? Rouge a demandé, dès le 20 août, à participer à la réunion des syndicats et des partis de gauche pour y faire des propositions concrètes. L'une d'elles était l'organisation partout à la base de *Comités pour la victoire de LIP*, unitaires, sans exclusives. Le sectarisme et la passivité ont été les seules réponses. Pour la préparation de la marche, Rouge et d'autres journaux d'extrême-gauche ont à nouveau défendu et mis en pratique l'idée de *comités unitaires* de mobilisation. Les directions confédérales ont préféré multiplier les mises en garde contre les « provocations ». L'Union de la Gauche est restée cantonnée à la tribune de quelques meetings.

La solidarité qui s'était manifestée autour de Lip, il fallait, dès les jours qui suivirent l'intervention des flics, la développer et jeter les bases d'une contre-offensive ouvrière, non en appelant chacun — entreprise par entreprise — à débrayer sur ses propres revendications en ordre dispersé, mais en concentrant la lutte sur des objectifs centraux : en mettant en avant un plan d'action contre la hausse des prix et le chômage, susceptible de mobiliser l'ensemble des travailleurs.

Les grands discours généraux sur la température des masses masquent mal le fait que la riposte ouvrière n'a été ni organisée en profondeur ni centralisée. Les louvoisements, la tiédeur, les réticences qui ont accompagné la préparation de la marche sur Besançon le montrent bien.

Enfin, à qui parle de changer la société, il faut toujours poser une simple question : et si les autres, les capitalistes,

LIP : C'EST LA CONDAMNATION VIVANTE DU CAPITALISME



n'étaient pas d'accord ? La lutte de Lip montre de quoi patronat et pouvoir sont capables et quel « ordre » défendent les CRS. Les Lip ont montré qu'il ne faut pas se laisser lier les mains par la légalité bourgeoise. Quel crédit accorder à ceux qui ont traité de « provocateurs » tous ceux qui se sont battus à Palente alors que 33 emprisonnés sur 34 étaient des ouvriers ? Comment croire — après la terrible leçon du Chili — ceux qui expliquent que l'armée française ne marchera pas contre le peuple parce qu'elle a plus de « traditions démocratiques » ?

Pour que ça change, il faut s'en donner les moyens : la mobilisation de la classe ouvrière ne se fera pas par des défilés traîne-savattes ou des rododromes de meetings. L'organiser en profondeur, à la base, lui donner des objectifs centraux qui l'unifient et dirigent ses coups contre le pouvoir, organiser matériellement son auto-défense contre les bandes armées du capital, voilà les tâches des révolutionnaires.

S.T.F.L.

MILAN

— Le 16 juin, les 120 ouvriers de la FEDA, entreprise italienne de confection de Milan recevait l'annonce de leur licenciement et de la fermeture. Ils occupent l'usine.

— Après 12 heures d'occupation, 100 policiers armés interviennent brutalement pour les déloger.

— Le 23 juin, les ouvriers après avoir fait un siège de six jours dans des tentes devant l'usine, décident de la réoccuper.

— Les syndicats appellent à une grève régionale de solidarité de 3 heures.

— Le 6 août, après discussion en assemblée générale, ils la remettent en route et décident de la faire tourner sans patron jusqu'au retrait de tous les licenciements.

IMAGINEZ DEMAIN LA GENERAL MOTORS...

Imaginez que demain les ouvriers de la General Motor aux Etats-Unis ou au Canada, ou en Grande-Bretagne, parce qu'il y a des usines de la General Motors dans 20 pays différents du monde, que les ouvriers de quelques-uns de ces pays prennent en main la gestion de l'usine, rien d'autre n'étant changé dans le pays et dans le monde. Eh bien ils vont se trouver exactement dans la même situation que le patron. Ils ont une part du marché de l'automobile qui est une part limitée, déterminée par les lois de la concurrence. Si cette part tombe, l'emploi tombe. Et si ce sont les ouvriers qui gèrent l'usine, ils vont se trouver

dans la situation très peu agréable de devoir licencier leurs camarades de travail. Si cette part du marché doit remonter, elle ne peut le faire qu'à une seule condition — que l'usine devienne plus productive, plus rentable, qu'elle fasse plus de profits, qu'elle fasse de meilleurs investissements technologiques, c'est-à-dire que les ouvriers soient plus exploités, que les cadences soient accélérées, que les salaires soient

bloqués, pour permettre l'accroissement des profits, de l'accumulation du capital. Encore une fois, s'il y a des ouvriers qui gèrent cette usine, ils vont se trouver dans une situation très peu agréable de devoir eux-mêmes organiser l'accélération des cadences, la surexploitation des travailleurs, c'est-à-dire exactement toutes les choses contre lesquelles ils protestaient quand ils n'étaient pas « au pouvoir ». Il est donc impossible pour la classe ouvrière de prendre le pouvoir dans une usine dans le cadre du régime capitaliste. Il est impossible pour les ouvriers d'abolir l'exploitation du travail, d'abolir la condition prolétarienne dans une ou plusieurs entreprises, îlots au milieu du marché capitaliste où toutes les lois de l'économie capitaliste continuent à fonctionner. C'est pourquoi la règle d'or du contrôle ouvrier qui indique bien la différence entre contrôle et gestion, c'est le refus de toute responsabilité pour la gestion.

Ernest Mandel
(extrait d'une conférence faite au Québec en décembre 1971)